

L'Amérique au concours. Prix académiques sur la «découverte» du Nouveau Monde et la Révolution américaine en France et en Toscane (1774-1792)

BERTRAND VAN RUYMBEKE, IRMA TOTI

En France, la Révolution américaine a accéléré une réflexion collective sur le Nouveau Monde, la colonisation, l'esclavage, et la guerre. Une source peu utilisée, au cœur de ce phénomène, sont les mémoires soumis aux concours des académies. Certains de ces mémoires ont été publiés mais beaucoup sont encore entreposés dans les archives de ces académies, qui peuvent être dans les académies elles-mêmes, dans les bibliothèques municipales, ou encore dans les archives départementales. Parmi ces concours, celui de Toulouse sur la Révolution américaine en 1784, puis ceux sur les conséquences de la «découverte» du Nouveau Monde, à Pau en 1774, Lyon entre 1781 et 1789, Paris en 1791 et 1792, et celui de l'Accademia Etrusca di Cortona sur Amerigo Vespucci de 1786 à 1788, suggéré par le plénipotentiaire de Louis XVI au grand-duché de Toscane, révèlent les ressorts et les caractéristiques de cette réflexion.

Les concours en France

Les travaux de Daniel Roche sur les académies, principalement son ouvrage intitulé *Le siècle des Lumières en province. Académies et académiciens provinciaux 1680-1789*, publié en 1978, ont démontré combien les concours remportent un succès grandissant en France au cours du XVIII^e siècle. Leur nombre passe de 48 lors de la décennie 1700-1709 à 618 pour celle de 1780-1789. Comme l'explique Daniel Roche, le concours, «cette espèce d'olympiade permanente de l'esprit», représente le moment d'ouverture maximal pour les académies en engageant un dialogue avec la République des lettres et en s'ouvrant à «un public neuf qui fait partiellement reculer les limites du recrutement»¹. Le concours constitue une tribune prestigieuse pour les concurrents, quoique variable selon le statut de l'académie qui l'organise, et, parallèlement, le nombre élevé de mémoires soumis ou publiés sur le sujet renforce la notoriété de cette der-

nière. Combien de mémoires une académie pouvait recevoir pour un concours? En général, assez peu, parfois aucun; mais à l'occasion beaucoup. L'Académie de Pau en 1774 probablement aucun, celle de Lyon 50 de 1781 à 1789, un chiffre remarquablement élevé, celle de Cortona en 1786 et 1787 10 mémoires, en 1791 l'Académie Française 3. En moyenne, en France, et si ce chiffre a un sens, le nombre de mémoires se situe entre 7 et 10.

Si on excepte les stars des Lumières, tel Rousseau à Dijon en 1750 (mais inconnu alors), qui représentent moins de 15% des concurrents et, à l'autre extrême, les artisans et paysans à la faible alphabétisation, la plus grande partie des auteurs des mémoires sont des hommes et quelques femmes d'une solide érudition et représentatifs de l'élite intellectuelle, nobiliaire, commerçante, juridique, médicale et religieuse, le plus souvent locale². Certains d'entre eux, désormais oubliés, sont même des champions de concours car ils en gagnent régulièrement, généralement auprès de l'académie de leur ville mais parfois un peu partout en France. Jean-Baptiste Mailhe, qui remporte le concours de Toulouse sur la «grandeur et l'importance» de Révolution américaine en 1784, futur Conventionnel qui votera la mort de Louis XVI en 1793, en remporte plusieurs, de poésie notamment, à Toulouse³.

Alors que sous le règne de Louis XIV, l'objet de ces concours, en France, était principalement de glorifier le Roi Soleil, au cours du XVIIIe siècle les sujets se multiplient et se diversifient prodigieusement. L'Académie Française propose ainsi des questions sur la passion du jeu (1753), l'empire de la mode (1755), la liberté (1781); l'Académie des Sciences sur l'indigo

(1775); l'Académie d'Amiens sur l'appartenance de l'Angleterre au continent (1751); celle de Besançon sur le luxe destructeur des mœurs (1784); celle de Bordeaux sur la meilleure méthode de raffiner le sucre (1771); ou encore les académies interrogent le public (et elles-mêmes) sur leurs propres pratiques, comme le concours sur l'utilité des prix académiques proposé par l'Académie de Marseille en 1732⁴.

L'Amérique au concours

Nous avons identifié plusieurs concours touchant de près ou de loin les Etats-Unis et les Amériques: trois sur l'impact de «la découverte» du Nouveau Monde (Pau 1774, Lyon 1781-89 et Paris 1791-92), un sur la Révolution américaine (Toulouse 1784), deux sur les Africains et la traite atlantique (Bordeaux 1741 et 1778), et un sur Christophe Colomb (Marseille 1782). Mais il y eut aussi des sujets sur la colonisation, notamment à l'Académie des Inscriptions, via l'Antiquité. Un sujet sur les villes grecques et leurs colonies, «Quels étaient les droits des Métropoles Grecques sur les colonies; les devoirs des colonies envers les Métropoles; & les engagements réciproques des unes & des autres?» en 1745, et un second, sur le Sénat romain et les colonies, «Quelle fut l'autorité du Sénat romain, sur les colonies romaines, comparée avec l'autorité des métropoles grecques sur leurs colonies?» en 1750. Notons aussi des sujets sur la navigation, «Les Normands, leurs découvertes et leurs établissements dans les deux Mondes», à Rouen en 1758, «Les avantages de la navigation», à Pau en 1765, sur les ligues des



Histoire philosophique et politique des établissemens et du commerce des Européens dans les deux Indes de Guillaume-Thomas Raynal, 1780

Achéens, des Suisses et des Provinces-Unies à l'Académie des Inscriptions, à nouveau en 1784, alors que, rappelons-le, les États-Unis ont fondé, en 1781, sous le régime des Articles de la Confédération, ce qui est perçu en Europe comme une ligue de treize républiques. À ces sujets, il faut ajouter les concours sur le commerce, le luxe, la liberté des mers, la marine, et les empires. Il est aussi nécessaire d'inclure les éloges – un exercice hautement académique – comme celui de James Cook, à Marseille en 1789, de DuQuesne, toujours à Marseille en 1763, de Franklin, à Marseille et à Paris en 1791, de Vergennes à

Amiens en 1788, et de Christophe Colomb au Cercle des Philadelphes au Cap-Français, à Saint-Domingue et à Marseille en 1789 et 1782 respectivement et, bien sûr, celui sur Vespucci à Cortona en 1786. Enfin, mentionnons également les concours ouverts, souvent d'éloquence ou de poésie, dont le mémoire vainqueur peut porter sur une question américaine ou liée à la colonisation des Amériques.

La «découverte» du Nouveau Monde au crible de la pensée des Lumières

L'Académie de Lyon, suivant une suggestion et un prix assez élevé de 1 200 livres, de l'abbé Raynal, membre associé de l'Académie depuis 1780, mais surtout auteur et compilateur de la gigantesque fresque sur la colonisation européenne du monde, *L'histoire des deux Indes*, publiée dans une série de versions remaniées de 1770 à 1780, propose au concours la question suivante: «La découverte de l'Amérique a-t-elle été utile ou nuisible au genre humain. S'il en résulte des biens, quels sont les moyens de les conserver et de les accroître ? Si elle a produit des maux, quels sont les moyens d'y remédier ?»⁵. Celui proposé par l'Académie Française, à Paris, devient: «Quelle a été l'influence de la découverte de l'Amérique sur la politique, les mœurs et le commerce de l'Europe ?». La question de Lyon, elle-même, est d'ailleurs une reprise, tout en la complexifiant, de celle de l'Académie de Pau de 1774, intitulée: «Les avantages et les maux qui ont résulté de la découverte du Nouveau Monde». Ici point de réflexions sur les remèdes. Concernant ce concours de Pau, aucun mémoire, publié ou manuscrit, n'est disponible et les archives de l'Académie n'ont malheureusement pas été tenues entre 1757 et 1776⁶. La question de Lyon, qui eut un grand retentissement dans le royaume et au-delà, jusqu'en Amérique même, notamment à Philadelphie et à Boston, est une des plus ambitieuses sur le sujet car elle met dans une perspective globale les conséquences de la «découverte» et de la colonisation du Nouveau Monde. Comme l'écrit un des auteurs des mémoires: «Jamais question aussi intéressante pour la Politique et

l'humanité ne fut soumise au tribunal de la Raison et de la Philosophie», et d'ajouter à l'endroit de Raynal, «et jamais peut-être aucun philosophe ne fut plus capable de la résoudre que l'Ecrivain célèbre qui l'a proposée». La flatterie n'est pas du tout hors sujet...

Comme pour tout concours, une solide tradition française depuis cette époque, il faut lire attentivement le libellé du sujet. La question de Lyon invite ainsi les concurrents à réfléchir aux conséquences bénéfiques et néfastes de la colonisation des Amériques par les Européens, tout comme celles de l'entrée du Nouveau Monde sur la scène mondiale. Cette double interrogation est dans l'air du temps et reflète admirablement les préoccupations – pour ne pas dire la culpabilité – des élites intellectuelles européennes notamment vis-à-vis de la traite négrière, de l'esclavage et de la destruction des populations amérindiennes. Mais ce n'est pas tout. De manière essentielle, elle oblige les concurrents à réfléchir aussi aux remèdes. Il ne s'agit donc pas uniquement de condamner ou de glorifier la colonisation européenne. La question fait écho à un passage du chapitre XV du livre XIX de *L'Histoire des deux Indes*, intitulé «Réflexions sur le bien et le mal que la découverte du Nouveau Monde a fait à l'Europe». Le Nouveau Monde, même au singulier, se réfère ici aux mondes nouveaux, «les deux Indes» ou «l'Amérique et l'Inde». «Il n'y aura pas, ajoute le narrateur de cette partie [en fait Diderot lui-même] qui s'adresse 'au plus cruel des Européens', dans l'avenir un seul instant où ma question n'ait la même force»⁷.

Évaluer l'impact de la colonisation des Amériques sur l'humanité toute entière et non juste l'Europe fait inévitablement

pencher les réponses vers le “nuisible” car l’impact sur les populations amérindiennes et africaines est désastreux. Si Raynal et les académiciens lyonnais souhaitaient, comme il a été écrit, que les mémoires penchent sur l’utile, on peut s’interroger sur le choix d’avoir élargi la question au genre humain, outre l’ambition de traiter cette question à l’échelle de la planète. Nous savons que Raynal a apprécié l’essai de François-Jean Chastellux, officier français sous Rochambeau, un des rares concurrents s’étant rendu en Amérique, publié hors compétition et intitulé *Discours sur les avantages ou les désavantages qui résultent, pour l’Europe, de la découverte de l’Amérique*. Cet essai penche vers l’utile, mais il fut publié en 1787, soit quatre ans après l’indépendance des États-Unis. Il précise d’ailleurs bien dans son titre «pour l’Europe» et non le monde.⁸ Tout comme la réponse de Condorcet à cette même question de Lyon, publiée en 1786, qui est explicitement intitulée, *De L’influence de la Révolution d’Amérique sur l’Europe*, et dédiée à La Fayette.⁹ La chronologie états-unienne, comme nous le verrons, joue ici un rôle crucial, tout comme la restriction de la réponse à l’Europe. Peut-être ceci explique pourquoi la portée de la question posée à Paris en 1791 est ainsi reformulée. L’intérêt des élites n’est alors plus de mesurer l’impact de la colonisation du Nouveau Monde sur «le genre humain» mais plutôt d’estimer celui de la création de la république états-unienne sur l’Europe, en fait, clairement la France.¹⁰

Nous avons trouvé des échos à ce concours à l’American Philosophical Society, à Philadelphie, qui a non seulement conservé le questionnaire de Raynal dressé pour son *Histoire des deux Indes* – Raynal

envoyait des questionnaires à ses correspondants pour nourrir ses livres-, mais aussi l’annonce du concours de Lyon.¹¹ Également à Boston, où Jeremy Belknap, pasteur, historien, fondateur de la Massachusetts Historical Society, et auteur d’une *Histoire du New Hampshire* (1784-1792), répond à la question – en soulignant les avantages, sans surprise pour un Américain au lendemain de la naissance des États-Unis-, mais sans envoyer son mémoire. Il le publie dans le *Boston Magazine* en mai 1784.¹² Ceci est un aspect important de toute recherche sur les concours. Ces derniers nourrissent une réflexion collective bien au-delà des participants eux-mêmes. Des mémoires sont publiés sans que leurs auteurs ne concourent, comme dans le cas de Justin Girod de Chartrans, qui annexe sa réponse au concours de Lyon dans son *Voyage d’un Suisse dans différentes colonies d’Amérique*, publié en 1782. Nous trouvons aussi un écho du concours de Lyon à Copenhague où un essai intitulé *La découverte de l’Amérique fut-elle plus dommageable que bénéfique pour le genre humain?* est publié en danois, en 1785.¹³ La question reste dans les esprits même après la fin du concours, Friedrich von Gentz publiant son *Sur l’influence de la découverte de l’Amérique sur la prospérité et la culture de la race humaine* en 1795, aussi en réponse à la question de Lyon. Rappelons aussi la publication dans une traduction française en 1786 des *Observations sur l’État de Virginie* (*Notes on the State of Virginia*) de Thomas Jefferson et des *Lettres d’un cultivateur américain* de Crèvecoeur en 1782, qui participe au débat – la controverse parfois – initié par l’Académie de Lyon sur les avantages et les désavantages de la «découverte» du Nouveau Monde.¹⁴

Un concours sans couronne

Les académiciens lyonnais estimant que les essais ne sont pas à la hauteur de leurs exigences légitimes et que les auteurs sont «de faibles athlètes», le concours est reporté trois fois, chaque fois pour deux ans: en 1783, en 1785 et en 1787, soit de 1781 à 1789. Au total, sur les cinquante mémoires soumis, treize ont été conservés, dont, point très important, douze sont pour la période 1787-1789, après l'indépendance des États-Unis donc, et un pour celle 1781-1783. Les mémoires adressés à l'Académie, comme le veut le règlement commun à tous les concours, sont anonymes et les auteurs identifiés au moyen de la devise figurant en exergue de leur essai, glissée avec leur nom dans une enveloppe cachetée. Un auteur précise, cependant, au début de son mémoire: «Je ne suis ni marchand, ni financier, ni prêtre...».

Comme nous l'avons vu, certains mémoires ont été publiés, sans être soumis à l'Académie. Nous sommes ici au coeur du principe des concours car l'ambition de ceux-ci, outre de contribuer à la renommée et au rayonnement de telle ou telle académie, est de nourrir un débat, en suscitant des publications, le plus souvent en démultipliant un intérêt du moment. Les pratiques et la pensée des académies sont largement codifiées. Comme l'écrit Daniel Roche, «la politique s'arrête aux portes des Académies». Les académies sont rarement novatrices ou à la pointe d'une réflexion inédite, mais elles offrent de nouvelles perspectives en termes d'audience.

Dans tout concours, il faut aussi prêter une attention toute particulière au rapport du jury. Même si, à Lyon, ses membres notent que le mémoire «n. 11 [...] quoique

faiblement rédigé, était rempli de vues sages et utiles», néanmoins, [le commissaire] a conclu le rapport par «annoncer que l'avis du comité était qu'il n'y avait pas lieu à distribuer le prix». Car, «il vaut mieux, ce semble, ne rien couronner que d'attacher la palme à une production médiocre». Les commentaires des commissaires – acerbes et durs – attestent de l'exigence des académiciens, pour qui l'éloquence, le style et la clarté du raisonnement sont des critères impérieux. Ainsi, trouvons-nous dans ces observations: «dialogue ridicule», «expressions basses, comparaison puérile, expressions puériles, comparaisons de laquais», «comparaisons mécaniques, mémoire trivial, doit être considéré comme nul, bouffissures dans le style et inconséquence dans les idées», «faiblement pensé, faiblement écrit», «les fautes d'orthographe sont celles qui m'ont choqué le moins», «fatras indigeste, style commun»¹⁵. En lisant les mémoires, nous comprenons ainsi que les exigences de forme et de fonds n'ont pas été satisfaites par la plupart des auteurs. Car peu d'entre eux exposent clairement et méthodiquement les maux, comme les bienfaits de la «découverte de l'Amérique», et surtout ne proposent des remèdes, partie du sujet la plus complexe. Les textes sont donc d'inégales longueur et valeur. Souvent les mémoires sont incomplets dans leur démonstration, beaucoup se bornant à un réquisitoire contre la colonisation et l'esclavage. Les meilleurs sont très structurés, avec une introduction qui annonce la problématique, puis un développement en trois parties: 1. l'histoire de la colonisation des Amériques, 2. les maux, 3. les remèdes.

L'argumentation des mémoires

La très grande majorité des auteurs, sans surprise et dans l'esprit de l'*Histoire des deux Indes*, dépeint un tableau très sombre, soulignant les effets désastreux de l'expansion européenne outre-Atlantique sur les trois continents¹⁶. «Indignés des excès qui ont flétri la plus belle découverte des Européens, résument les Académiciens, nos orateurs ont décidé, pour la plupart, qu'elle avait été plus funeste qu'utile»¹⁷. Sans oublier les acteurs jugés alors fondamentaux, sur lesquels presque tous les auteurs s'arrêtent : Colomb, «découvreur» du Nouveau Monde qui est, en fait, totalement épargné; Las Casas, le défenseur des Indiens, «cet homme dont l'humanité sainte méritait un autre siècle»; William Penn, le Lycurgue quaker; et Washington, le grand général, chef des *insurgents*, que l'on fait parler dans un des mémoires¹⁸.

De manière omniprésente, apparaît la violence d'une conquête perçue comme illégitime. Les Européens, en fait les Espagnols, ont répandu en Amérique «la terreur et l'effroi, le carnage et la désolation». Transparaît, clairement, la légende noire anti-espagnole, mais aussi les effets jugés néfastes de la flibuste, de l'afflux de métaux précieux en Europe, du développement du luxe, la destruction des peuples amérindiens (les mines sont souvent évoquées), la traite et l'esclavage, et également le coût financier et humain de la colonisation, l'effet négatif de l'émigration sur les sociétés de départ, l'accroissement du nombre de conflits dues aux colonies [la guerre de Sept Ans qui de manière inhabituelle débute en Amérique en est un exemple récent], et l'introduction de la syphilis en Europe. Mais les meilleurs

mémoires, comme nous l'avons souligné, ne sont pas qu'un réquisitoire contre le colonialisme et l'esclavage, mais offrent une véritable réflexion sur la colonisation.

Et les remèdes possibles? Il faut libérer les Amérindiens de leurs chaînes et les instruire dans l'agriculture déclare un auteur. «Reportons à l'Américain ses dons, faisons plus, qu'il apprenne à défricher la terre, prouvons lui que ces vastes forêts qui suffisent à peine à sa subsistance, nourriront une population nombreuse s'il sait quitter l'arc & les flèches, pour la bêche & pour la charrue». Il faut aussi abolir la traite négrière et graduellement l'esclavage. Un auteur mentionne la loi de Pennsylvanie de 1780, première loi abolitionniste à l'effet graduel des États-Unis, et encourage les maîtres à s'unir avec leurs esclaves nouvellement affranchis: «Raprochons par des mariages les maîtres & les esclaves»¹⁹. Certains préconisent, de manière assez classique, une meilleure, en fait plus humaine, gestion des esclaves. Il faut aussi restreindre le commerce. «Mais le négoce, objet capital des Puissances, serait sujet à moins de secousses s'il était resserré dans de justes bornes», suggère un des auteurs.

À l'inverse, les avantages (les bienfaits) de la colonisation du Nouveau Monde sont considérés comme bien connus car depuis longtemps mis en avant et dans les mémoires de Lyon toujours rapidement énumérés. Il s'agit des progrès dans les sciences: la navigation, la géographie, l'histoire naturelle, et la pharmacopée. Sans oublier la pomme de terre, «préservatif assuré contre ces famines affreuses qui pendant tant de siècles ont désolé l'Europe». Même si un autre auteur s'interroge, cependant: «Qu'avons-nous

besoin de la pomme de terre quand nous avons la châtaigne?»

La place des États-Unis dans cette réflexion

La naissance des États-Unis, la «libre Amérique» de Brissot, présente dans tous les mémoires, est généralement vue comme un avantage et, pour certains, un levier pour les remèdes. Rappelons que pendant toute la période du concours de Lyon, les Treize États ont beaucoup évolué. En 1781, les Articles de la Confédération sont adoptés. En 1783, année de la seconde mise au concours, l'indépendance est acquise par le Traité de Paris. En 1787, date de la quatrième mise au concours, une nouvelle constitution est rédigée à Philadelphie et 1789, la dernière année du concours, marque la prise de fonction de George Washington comme président des États-Unis. C'est le passage d'une ligue d'États à une république fédérale. D'ailleurs, dans les mémoires, avec un inévitable décalage, les auteurs parlent des «colonies de l'Amérique Septentrionale», puis «des républiques américaines», et finalement «des treize provinces confédérées». L'émergence de ces «républiques», puis de la république états-unienne, est une dimension fondamentale des réponses surtout pour les concours de 1785 et 1787, soit pour les mémoires qui nous sont restés. Ainsi, malgré «les cruautés inouïes que l'Europe y avait exercées», tout comme «la perte de soixante millions d'hommes que la découverte a coûtée et les maladies dévorantes dont les deux mondes ont fait l'échange», les académiciens lyonnais, dans leur rapport final

de 1790, tiennent néanmoins à souligner que «la découverte de l'Amérique» a permis la formidable expansion de «la civilisation et de la liberté». Les États-Unis d'Amérique suscitent ainsi les plus grands espoirs chez nos auteurs. Là concluent les académiciens lyonnais, lecteur de Benjamin Franklin qu'ils ont élu à l'Académie en 1772, «avec cet appât irrésistible de la liberté, l'Amérique anglaise attirera encore bien des émigrants d'Europe, qui enrichiront sa population déjà si féconde». Dans un effet miroir, 1776, moment heureux de l'indépendance des États-Unis, semble compenser 1492, année terrible de la «découverte» de l'Amérique.

Les académies et le pouvoir en Toscane

Afin de maintenir le contrôle de la société en favorisant la création des institutions savantes, principalement les académies, le pouvoir politique du Grand-Duché de Toscane n'oublie pas d'exercer une sorte de réglementation de la circulation des informations. Or, la censure de la presse et des livres est alors très active en Toscane, et dans les États italiens qui subissent beaucoup l'autorité ecclésiastique. Dans le cas particulier de la Toscane, on assiste à une mainmise progressive sur la censure de la part de l'État qui cherche à limiter l'autorité de l'Église aux matières qui touchent la religion et la morale. À partir de 1738, il y a un changement de dynastie à l'intérieur du Grand-Duché de Toscane, après la mort du dernier Médicis un an auparavant. Avec le traité de Vienne de 1738, les Habsbourg obtiennent le contrôle du Grand-Duché et pendant les trente années

suivantes, l'Empereur délègue le gouvernement du Grand-Duché à des régents, pour arriver en 1765 à la prise du pouvoir par Pierre Léopold d'Habsbourg, le futur empereur du Saint-Empire Romain Germanique. Le premier régent lorrain, le Grand-Duc François Etienne de Lorraine, entame une politique «fondée sur une délimitation plus nette de la juridiction temporelle de l'Eglise»²⁰. Jusque-là le réviseur nommé par le prince confirmait simplement les décisions de la censure de l'Eglise. À partir de 1743, une loi sur l'imprimerie est promulguée par le Grand-Duc qui modifie le système de révision des ouvrages. Visant un public restreint et cultivé, qui commence à se détacher de l'influence de l'Inquisition, la loi favorise d'un côté la circulation des livres étrangers en tant que «moyens efficaces pour la multiplication des connaissances», et de l'autre elle s'engage à réprimer tout excès²¹. L'Eglise garde le droit de donner la permission d'imprimer à travers l'émission d'un certificat qui affirme que rien de ce qui est écrit est contre la religion catholique, mais elle perd le contrôle total. De ce fait, tout en étant contrainte de l'appliquer, elle conteste néanmoins cette loi et menace «d'excommunier tout auteur ou typographe se montrant fidèle aux dispositions du prince», ce qui provoque une réduction de l'activité typographique dans certaines villes de la Toscane²². La circulation et la lecture des ouvrages se développent et se diversifient mais l'imprimerie souffre de ce contrôle. Tout cela favorise la publication d'éditions clandestines, qui deviennent l'espace d'une sorte de liberté d'imprimerie, affranchie de la tutelle ecclésiastique, mais contrôlée par l'autorité étatique. Il s'agit d'une sorte

de clandestinité réglée et encouragée par l'État, comme l'affirme le ministre toscan Rucellai devant le *Consiglio di Reggenza*, en justifiant la pratique des imprimeurs de falsifier les dates et d'imprimer *alla macchia*, soit un procédé utilisé dans les autres États italiens et dans tous les autres pays européens. Tout cela montre que l'intérêt du pouvoir est celui de contrôler «les possibles médiateurs du discours politique» et de favoriser une «circulation bien réglée des informations». Les académies représentent ainsi l'opportunité pour le pouvoir «de créer un débat public, socialement utile, constamment dirigé d'en haut. À travers les mécanismes des concours, des prix académiques et de la publication des mémoires, le pouvoir maîtrise les instruments capables de transformer les idées et les projets d'un cercle de savants en une opinion partagée par un plus vaste public»²³.

Le concours de Cortona sur Amerigo Vespucci

Le concours de Cortona de 1786-1787, reconduit jusqu'en 1788, propose aussi une question sur les conséquences de la «découverte» des Amériques mais sous la forme d'un éloge à Amerigo Vespucci²⁴. La question est suggérée par le représentant de Louis XVI à la cour du Grand-Duché de Toscane, Louis, comte de Durfort, *lucumone* ou l'équivalent du président dans les académies en France, de 1786 à 1787. Dès sa fondation en 1726, l'Académie Étrusque de Cortona choisit souvent des présidents parmi des figures étrangères, visant à être reconnue dans toute l'Europe. En 1739 Montesquieu est l'un de ces person-

nages illustres, suivi par Voltaire en 1745. Le comte de Durfort y introduit la mode et la pratique du concours et le fort intérêt des Français pour la république états-unienne, tout en vantant les mérites d'un illustre toscan et à la gloire, bien entendu, de Louis XVI, tout comme du Grand-Duc Pierre Léopold. Sa proposition aux académiciens, datée de décembre 1785, est très claire, en écho de la question de Pau et de Lyon : «on pourrait traiter légèrement la question si la découverte de l'Amérique peut être plus utile que nuisible ... dire un mot d'éloge, sur la manière noble avec laquelle Louis XVI a traité avec ces nouveaux républicains»²⁵. Ainsi, outre le souhait de réhabiliter Vespucci face à Colomb, il s'agit aussi de penser le pour et le contre de la «découverte» du Nouveau Monde. L'idée de continuité de l'histoire américaine à partir de sa « découverte » jusqu'aux jours du concours, soulignée dans la lettre de Durfort, constitue le point de départ de cette réflexion. Bien sûr, le but est celui de célébrer les avantages de la «découverte», mais la demande d'une réflexion exhaustive et argumentée de la part de Durfort témoigne de l'esprit du siècle des Lumières et donne l'opportunité aux auteurs des mémoires d'aborder des sujets comme l'esclavage ou la peine de mort. Dans son mémoire, Giovanni Fabbroni parle de «misérable esclavage» organisé par les «avides» conquistadores, en rejetant la faute sur les Espagnols²⁶. Stanislaò Canovai, le vainqueur du concours, décrit le «spectacle funèbre de mille maux», en peignant les aventuriers en tant que «foule famélique» à la recherche d'or²⁷. Il se réfère à Hernán Cortez, en citant l'abbé Raynal, quand il dit que la raison ou l'humanité ne fera pas arrêter l'invasion

ni le massacre²⁸. Il importe de souligner la réflexion sur la peine de mort que Fabbroni fait dans son mémoire. Il affirme que les Américains devraient s'inspirer des lois promulguées par le Grand-Duc éclairé Léopold en abolissant «*il supplizio di morte*» et la torture. Le règne «philosophique» de Léopold est considéré comme un phare qui peut éclairer l'esprit de la nouvelle république américaine et inspirer sa constitution. Giovanni Fabbroni rédige son mémoire en collaboration avec son frère Adam. Plus tard, il écrira sa *Lettera ad un amico intorno alla pena di morte*, dans laquelle il proposera les idées de Cesare Beccaria, mais qu'il ne pourra pas publier à cause des changements de l'orientation politique en Toscane et en Europe²⁹.

Une autre partie du sujet du concours de Cortona, dans une certaine originalité, concerne ce que peut apporter l'Europe à la république états-unienne, dix ans après l'indépendance de 1776 et avant la rédaction de la Constitution de Philadelphie en 1787. Comme le souhaite Durfort, dans les mémoires «on esquisserait le gouvernement qui serait propre à ces Républicains, ce qui conduirait à l'examen de plusieurs lois d'administration économiques intérieures, mises en vigueur sous le règne philosophique de Pierre Léopold, dont on pourrait désirer l'application à une constitution qui n'a pas encore pris une forme consistante»³⁰. Le libellé de la question de Cortona penche explicitement vers «l'utile», le bénéfique pour l'Europe, ce que n'avait osé faire les académiciens lyonnais. Comme à Lyon, cependant, dans les mémoires soumis à l'académie, les nouveaux États-Unis incarnent l'espérance du genre humain. Les auteurs des

mémoires du concours de Cortona, amenés à conduire une recherche historique, mobilisent de nombreuses sources grâce à la richesse de documents contemporains, français, anglais et américains, comme l'indique Renato Pasta dans son essai sur Giovanni Fabbroni³¹. Le défi est celui d'étudier et de chercher les sources concernant Amerigo Vespucci, ce qui a permis, par exemple, à l'abbé Stanislas Canovai, de trouver des lettres manuscrites d'Amerigo Vespucci et d'organiser les sources concernant l'explorateur, tout en s'appuyant sur ce que l'abbé Raynal, son contemporain, venait d'écrire en 1780 dans son *Histoire des deux Indes*. De même, Fabbroni, dans son mémoire, après avoir trouvé des cartes manuscrites du XVII^e siècle qui montrent les voyages de Vespucci comparés à ceux de Colomb ou en s'appuyant sur les lettres manuscrites de Toscanelli à Colomb pour présenter ses explorations, cite dans les notes ses contemporains William Robertson, Thomas Paine et l'*Almanach du Bonhomme Richard* de Benjamin Franklin, tout comme mentionne la ville de Philadelphie³². Ceci d'une part pour souligner la bienveillance du roi de France envers l'ambassadeur d'une future puissance, Benjamin Franklin, et de l'autre pour exalter le rôle des

colonies américaines, désormais unies, qui deviennent un refuge pour tous les hommes contre la tyrannie et l'injustice.

Ces concours constituent ainsi un des moments clé de la réflexion sur la colonisation en général, et celle des Amériques en particulier, de cette fin du XVIII^e siècle. Un moment réflexif aussi car c'est une réflexion des sociétés européennes sur leurs modes de consommation et leurs systèmes politiques. Ne nous trompons pas : les concours sur le Nouveau Monde portent ainsi, comme l'*Histoire des deux Indes*, sur l'Europe, voire la France. Le timing, cependant, est crucial. La naissance des treize républiques américaines en 1776, puis de la république états-unienne en 1787, agit comme un miroir et également comme un espace de projections. Pour beaucoup d'Européens, elle représente alors un espoir – avec l'exception notable d'un esclavage honteux qui n'a pas été aboli – et un jeu de possibles influences mutuelles qui ne peuvent être exprimées qu'avec prudence. Même si le fait que cette république lointaine soit située dans le Nouveau Monde, différent par définition de l'Europe, offre une certaine liberté de réflexions, voire permet une certaine audace même.

¹ D. Roche, *Le siècle des Lumières en province. Académies et académiciens provinciaux, 1680-1789*, 2 vols., Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 1989 [1978] vol.1, pp. 325-326.

² Sur J-J Rousseau et le concours de l'Académie de Dijon, voir,

entre autres, J. Caradonna, *The Enlightenment in Practice. Academic Prize Contests and Intellectual Culture in France, 1670-1794*, Ithaca, Cornell University Press, 2012, ch.4 «Dijon revisited: Rousseau's First Discourse from the perspective of the Concours académique», pp.118-

142 et M. Cottret et B. Cottret, *Jean-Jacques Rousseau en son temps*, Paris, Perrin, 2005, pp. 118-124.

³ G. Thoumas, *La jeunesse de Mailhe*, in «Annales Historiques de la Révolution Française», 204 (1971), pp. 221-247. Le libellé du sujet mis au concours de l'Aca-

démie des Jeux Floraux de Toulouse en 1784 est: «La grandeur et l'importance de la révolution qui vient de s'opérer dans l'Amérique septentrionale».

⁴ Il n'existe pas, alors ni de nos jours, de listes exhaustives de ces concours pour la France mais une vue d'ensemble, au-delà des académies, même si nécessairement incomplète, peut être obtenue en consultant A-F. Delandine, *Couronnes académiques ou Recueil des prix proposés par les sociétés savantes, avec les noms de ceux qui les ont obtenus, des Concurrents distingués, des Auteurs qui ont écrit sur les mêmes sujets, le titre & le lieu de l'impression de leurs ouvrages. Précédée de l'Histoire abrégée des Académies de France*, 2 tomes, Paris, 1787, Caradonna, *The Enlightenment in Practice*, cit., Appendix F. «List of Prize Contests Offered by Academies, Scholarly Societies, and Agricultural Societies in Continental France from 1674-1794» (www.jeremycaradonna.com), et, plus spécifiquement pour les sujets en histoire, D. Roche, *Les Républicains des lettres. Gens de culture et Lumières au XVIII^e siècle*, Paris, Fayard, 1988, Appendice «Sujets de concours historiques en province (abrége)», pp. 203-204.

⁵ Sur Raynal et le concours de Lyon, voir G. Bancarel, *Raynal ou le devoir de vérité*, Paris, Honoré Champion, 2004, ch.7 «Lyon ou la machine académique», pp. 253-299, B. Van Ruymbeke, *Anticolonialism in the Era of the American Revolution. An Essay Contest at the Académie de Lyon in the 1780s*, C. Lounissi et B. Van Ruymbeke, dir., in «The American Revolution and Europe, Revue Française des Études Américaines», n. 173, décembre 2022, pp. 44-59, H. Méchoulan, *La découverte de l'Amérique a-t-elle été utile ou nuisible au genre humain. Réflexions sur le concours de Lyon 1783-1789*, in «Cuadernos Salmantinos de Filosofía»,

1988, pp.119-52, H. Steele Com-mager et E. Giordanetti, dir., *Was America a Mistake? An Eighteenth-Century Controversy*, New York, Harper & Row Publishers, 1967, H.-J. Lüsebrink et A. Mus-sard, *Avantages et désavantages de la découverte de l'Amérique*, Saint-Etienne, Presses de l'Université de Saint-Etienne, 1994 et S. Ben Messaoud et D. Reynaud, *Les prix Raynal à l'Académie de Lyon*, in «Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon», tome 14 (2015), pp. 157-175. Sur l'Académie de Lyon, son histoire, sa composition et son fonctionnement, voir R. Chartier, *L'Académie de Lyon au XVIII^e siècle, 1700-1793, étude de sociologie culturelle*, in *Nouvelles études lyonnaises*, Genève, Droz, 1969 et Louis David (dir.), *L'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon*, Lyon, Editions lyonnaises d'art et d'histoire, 2000. Voir également L. Trénard, *Images de l'Amérique dans la conscience lyonnaise de 1770 à 1800*, in M. R. Morris, *Images of America in Revolutionary France*, Washington, Georgetown University Press, 1990, pp. 83-102.

⁶ Sur l'Académie de Pau, voir C. Desplat, *L'Académie royale de Pau au XVIII^e siècle*, Pau, Société des Sciences, Lettres et Arts de Pau, 1971. Le registre en question est aux Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques sous la cote D 13. Il y fut noté en 1776, «Il a été arrêté que n'ayant trouvé aucune délibération depuis 1759 ny aucune indication de ce qui a été fait» (p. 239 verso).

⁷ G.-T. Raynal, *Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes*, Genève, 1780, Livre XIX, pp. 701-706. Plus largement, le concours de Lyon, comme ceux de Pau et de Paris, s'inscrit dans ce que A. Gerbi a appelé «la disputa del Nuovo Mondo» dans son désormais

classique, *La disputa del Nuovo Mondo. Storia di una polemica, 1750-1900*, Milan, Riccardo Ricciardi Editore, 1955. (en anglais *The Dispute of the New World. The History of a Polemic, 1750-1900*, trad. J. Moyle, Pittsburgh, The University of Pittsburgh Press, 1973).

⁸ F.-J. Chastellux, *Discours sur les avantages ou les désavantages qui résultent, pour l'Europe, de la découverte de l'Amérique*, Paris, 1787. Sur Chastellux, voir I. de Rode, *François-Jean de Chastellux (1734-1788). Un soldat-philosophe dans le monde atlantique à l'époque des Lumières*, Paris, Honoré Champion, 2022.

⁹ Condorcet, *De l'influence de la Révolution d'Amérique sur l'Europe*, Paris, 1786. Plus globalement, se référer à G. Ansart, éd., *Condorcet. Écrits sur les États-Unis*, Paris, Classiques Garnier, 2012.

¹⁰ Sur ce concours de l'Académie Française et son articulation avec celui de Lyon, voir Marie-Claire Châtelain, *De l'Académie lyonnaise à la française*, in Y. Sordet et P. Latour, dir., *Raynal. Un regard vers l'Amérique*, Paris, Éditions des Cendres & Bibliothèque Mazarine, 2013, pp. 155-160.

¹¹ «Sujets de Prix proposés par l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon», 4 pages, daté du 5 septembre 1780, American Philosophical Society, Philadelphie, Broad-side collection 973 C683 # 227. Le questionnaire de Raynal est reçu par l'American Philosophical Society en décembre 1774.

¹² [J. Belknap], «Has the Discovery of America Been Useful or Hurtful to Mankind?», *The Boston Magazine*, mai 1784, pp. 280-285. Voir également, G. Danzer, *Has the Discovery of America Been Useful or Hurtful to Mankind? Yesterday's Questions and Today's Students*, in «The History Teacher», Vol. 7, No. 2 (Feb., 1974), pp. 192-206.

- ¹³ J. Girod de Chartrans, «Réponse à une question proposée par M. l'Abbé Raynal», *Voyage d'un Suisse dans différentes colonies d'Amérique* (1782), in Bancarel, *Raynal ou le devoir de vérité*, cit., Textes 11.2, pp. 457-473. Niels Christian Clausson, *Undersøgt om Amerika* (1785).
- ¹⁴ F. von Gentz. *On the influence of the Discovery of America on the Prosperity and Culture of the Human Race* (1795), St. John de Crèvecoeur. *Lettres d'un cultivateur américain* (1784, English edition, 1782), et Thomas Jefferson, *Observations sur l'État de Virginie*, 1786. Voir également, E. Clavière et J.-P. Brissot. *De la France et des États-Unis ou de l'importance de la Révolution de l'Amérique pour le bonheur de la France* (1787).
- ¹⁵ «Coup d'œil sur les quatre concours qui ont eu lieu en l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon pour le prix offert par M. l'Abbé Raynal sur la découverte de l'Amérique» (1791) in Lüsebrink et Mussard, *Avantages et désavantages de la découverte de l'Amérique*, cit., pp. 127-146.
- ¹⁶ Pour un contexte plus large, celui de la colonisation et des Lumières, voir S. Muthu, *Enlightenment Against Empire*, Princeton, Princeton University Press, 2003 et S. Agnani, *Hating Empire Properly. The Two Indies and the Limits of Enlightenment Anticolonialism*, New York, Fordham University Press, 2013.
- ¹⁷ Ivi, p. 133.
- ¹⁸ Dans cette partie, nous citons les mémoires n. 2 (23 avril 1788), 4 (10 mars 1789), 7 (30 mars 1789), et 11 (1er avril 1789), Lyon, Archives de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon, ms. 236.
- ¹⁹ Sur cette loi et le contexte de son adoption voir A. Zilvermit, *The First Emancipation. The Abolition of Slavery in the North*, Chicago, University of Chicago Press, 1967.
- ²⁰ Landi Sandro, *Censure et culture politique en Italie au XVIIIe siècle. Le cas du Grand-Duché de Toscane*, in «Revue d'histoire moderne et contemporaine», vol. 45-1 (janvier-mars 1998), pp. 177-134.
- ²¹ *Ibid.*, pp. 122-123. Le texte de la loi est publié dans Lorenzo Cantini, *Legislazione toscana*, Florence, Albizzini, 1800-1808, t. XXV, pp. 74-79.
- ²² Ivi, p. 124.
- ²³ Ivi, pp. 129-130. cf. aussi S. Landi, *Il governo delle opinioni. Censura e formazione del consenso nella Toscana del Settecento*, Bologna, il Mulino, 2000, L. Braida, *Censure et circulation du livre en Italie au XVIIIe siècle*, in «Journal of Modern European History», mars 2005, pp. 81-99, C. Mangio, *Censura granducale, potere ecclesiastico ed editoria in Toscana: l'edizione livornese dell'Encyclopédie*, in «Studi settecenteschi», Vol. 16, 1996, pp. 191-219; R. Pasta, *Editoria e cultura nel Settecento*, Firenze, Olshki, 1997.
- ²⁴ Pour une édition des mémoires du concours, voir Edoardo Mori (a cura di), *Premio letterario sul tema Eulogio d'Amigo Vespucci*, Cortona, Accademia Etrusca Cortona, Fonte et Testi, 2001.
- ²⁵ «Lettre du Comte de Dufort» (le 12 décembre 1785), Biblioteca del Comune e dell'Accademia Etrusca di Cortona, codice 461, carta 9.
- ²⁶ «Elogio n. 4» in Edoardo Mori (a cura di), *Premio letterario cit.*, p. 145.
- ²⁷ «Ma ohimé! Se questo splendido quadro, se questo quadro si seducente di vantaggi e di beni infiamma le vostre brame e Vi abbaglia, con quali colori potrà dunque dipingervi il funebre spettacolo di mille mali!» et «Già si affretta da tutti i lati una vasta turba famelica di Venturieri che dietro alla luce del periglioso metallo abbandonano l'antiche sedi. L'Europa vi invia i padroni, l'Africa gli schiavi». Ivi, pp. 313-314.
- ²⁸ «Oh! Dio! fabbricò l'adulazione quei mostruosi pretesti alla potente ingiustizia, eppur la ragione che ne arrossisce e l'umanità che ne fremente, non faranno argine all'invasione e all'eccidio. La sete dell'oro sveglierà la sete del sangue», in *ibid.*
- ²⁹ Giovanni Fabbri, *Intorno alla pena di morte, lettera ad un amico*, Lugano, G. Ruggia e comp., 1830.
- ³⁰ «Lettre du Comte de Dufort» (le 12 décembre 1785), Biblioteca del Comune e dell'Accademia Etrusca di Cortona, codice 461, carta 9.
- ³¹ Renato Pasta, *Scienza, Politica e Rivoluzione. L'opera di Giovanni Febronio (1752-1822) intellettuale e funzionario al servizio dei Lorena*, Florence, Leo S. Olshki Editore, 1989, p. 404. Voir aussi du même auteur *America, Toscana e Inghilterra: Note in Margine a un Elogio Settecentesco di Amigo Vespucci*, in Anna Maria Martellone e Elisabetta Vezzosi, (a cura di), *Fra Toscana e Stati Uniti. Il discorso politico nell'età della costituzione americana*, Florence, Leo S. Olshki, 1989, pp. 129-158.
- ³² «Elogio n. 4» in Edoardo Mori (a cura di), *Premio letterario cit.*, pp. 117-153 et «Filadelfia, la città dei Fratelli che si amano, nella quale il culto più sincero alla Libertà, l'Idolo dei Mortali, è oggimai stabilito, richiama abitatori da ogni parte del Globo», p. 153.